

LE CLD : LE GUICHET MULTISERVICES POUR VOS PROJETS CRÉATEURS D'EMPLOIS

L'essor de l'économie sociale est étroitement lié au développement local, puisqu'il fait appel aux forces et aux ressources du milieu.

C'est pourquoi la *Politique de soutien au développement local et régional* confie aux instances locales et régionales le soin de contribuer au développement de ce secteur d'activités et ce, en lui préservant tout son sens.

Il s'agit là d'un défi important, notamment pour les centres locaux de développement (CLD). Ces derniers sont en effet appelés à mobiliser les ressources locales et à soutenir l'émergence de projets qui répondent à des besoins au sein d'entreprises viables et qui créent des emplois durables.

À cet égard, le ministère des Régions a produit, en partenariat avec l'Institut de formation en développement économique communautaire (IFDÉC), le Chantier de l'économie sociale et l'Association des régions du Québec (ARQ), un guide pour soutenir le développement des entreprises d'économie sociale. Pour obtenir le texte intégral ou le résumé de ce document d'information intitulé *Conjuguer l'économie et le social*, adressez-vous aux bureaux régionaux du ministère des Régions ou consultez notre site Internet : <http://www.sdr.gouv.qc.ca>

Vous avez un projet susceptible de créer des emplois ? Peu importe s'il s'agit de créer une nouvelle entreprise, de lancer un projet d'entreprise en économie sociale ou de consolider votre entreprise, ce qui compte, c'est que vous frappiez à la bonne porte : celle de votre centre local de développement (CLD).

Votre CLD est une corporation à but non lucratif, gérée par des gens de votre milieu et placée sous l'autorité d'un conseil d'administration qui représente les différents partenaires locaux de l'économie et de l'emploi, y compris des intervenants de l'économie sociale.

Les membres du conseil d'administration de votre CLD sont des chefs de file de votre communauté reconnus pour leur bonne connaissance des besoins de votre milieu et pour leur vision d'ensemble du développement local. Leur esprit de coopération en fait vos alliés les plus sûrs pour vous permettre de mener à bien votre projet d'entreprise.

LES CLD ET LES SERVICES À VOTRE DISPOSITION

Votre CLD peut vous fournir un soutien technique et financier inestimable en mettant à votre disposition un éventail de services de première ligne pour vous aider à démarrer, à consolider et à développer votre projet d'entreprise. Des services comme :

- des activités de consultation, d'orientation et de référence;
- de l'aide pour réaliser votre plan d'affaires, incluant les études de préféabilité;
- la recherche de financement;
- l'accompagnement et le suivi de votre entreprise;
- de l'aide financière;
- de la formation en entrepreneuriat;

- la référence à des services spécialisés, notamment en matière d'exportation et de développement technologique, ou à des services dispensés par des organismes comme les coopératives de développement régional.

LES CLD ET L'ÉCONOMIE SOCIALE

Votre CLD prête une oreille attentive aux projets à caractère social, fondés sur la production de biens ou de services et qui, en s'appuyant sur une démarche entrepreneuriale formelle, tendent à l'autofinancement.

Si votre projet contribue à stimuler l'économie sociale, votre CLD peut vous aider à le réaliser pourvu qu'il réponde à certains critères :

- il contribue à la réalisation de la stratégie de développement de l'économie sociale;
- il vise la production d'un bien ou la prestation d'un service destiné aux membres d'une organisation ou à la collectivité et dont la demande est démontrée;
- il permet de créer des emplois réels, durables et de qualité;
- il génère des revenus autonomes qui, ajoutés aux autres sources de revenus de votre organisme, permettent d'assurer la pérennité de ces emplois.

Pour obtenir les coordonnées de votre CLD, contactez les bureaux régionaux du ministère des Régions.